

PENDANT LES VACANCES

Les loisirs fleurissent

“**N**ous voulons des produits frais pour bien grandir.” Ce n’est pas un slogan publicitaire mais la motivation de Cédric, un des petits jardiniers de l’atelier potager mis en place par la maison de l’enfance Annie-Fratellini, pendant ces vacances. Vêtus d’un tablier, de chaussures en caoutchouc et munis d’un râteau, Cédric, Rayane, Zakaria, Chloé et Shanis, âgés de 6 à 8 ans, ne ménagent pas leurs efforts pour transformer un terrain en friche en généreux jardin. “L’objectif, détaille Anne Julien, directrice de la maison de l’enfance, est de faire découvrir aux enfants toutes les étapes du travail de la terre : préparer le terrain, faire des boutures, semer, récolter. Tous ne possèdent pas



À LA MAIRIE DE L'ENFANCE ANNIE-FRATELLINI.

un jardin à domicile.” Sur le terrain laissé à disposition par la mairie, deux riverains locaux d’une autre parcelle du jardin partagent leur expérience. “Ils sont de très bons conseils, se réjouit Select, animateur qui encadre l’activité, et ils nous ont offert des plans

de tomates. Petits pois, concombres, radis et herbes aromatisées (thym, laurier, basilique) compléteront le jardin.” Pendant ce temps, un autre groupe d’enfants réfléchit à la campagne de communication des centres de loisirs, à l’occasion de l’atelier Printemps des

arts. “L’idée, précise Jacky Tremblais, intervenant extérieur, c’est de trouver des slogans pour promouvoir les activités des centres : sport, musique, arts plastiques, jardinage...” Pour Lina, Aurélie, Birpartap et Christopher, c’est la “partie ingrate du travail”, estime Jacky, avant d’ajouter : “Ils ne sont pas habitués à travailler l’écrit de cette manière”. Un dictionnaire à la main, un crayon de papier dans l’autre, les enfants trouvent ensemble les phrases qui illustreront les affiches. “Le dessin puis le travail sur Photoshop (retouche de dessin par ordinateur, Ndlr) seront des étapes plus ludiques, mais il faut passer par là, quitte à connaître la panne d’inspiration.” C’est justement l’heure de la pause goûter avec les jardiniers et le reste des enfants en pleine partie d’awalé (jeu d’échecs africain). Rien de tel pour se ressourcer et espérer retrouver l’inspiration.

GUILLAUME THÉCHI

Solidarité Algérie

Au lendemain des attentats terroristes qui ont visé la capitale algérienne, Catherine Peyge a adressé un message de solidarité au consul d’Algérie à Bobigny : “Après les attentats qui ont cruellement frappé l’Algérie, je tiens (...) à exprimer au peuple algérien ma profonde solidarité ainsi que ma plus vive condamnation de tels actes terroristes. Je présente mes sincères condoléances aux familles touchées. Aucune raison au monde ne peut justifier de tels actes. Face au monstre du terrorisme, la condamnation doit être universelle et doit rassembler toutes les consciences éprises de paix et de dialogues entre les peuples et les civilisations. Je suis sûre que tous les Balbyniens, sans distinction aucune, partagent mes sentiments en ces heures douloureuses pour les Algériens.”

Campagne PS

Les socialistes de Bobigny et de Drancy ont tenu une réunion, mardi 10 avril, à l’espace Maurice-Nilès. Claude Bartolone, député de la Seine-Saint-Denis et ancien ministre de la Ville, Bariza Khiami, sénatrice de Paris, Michel Commusset, conseiller municipal de Bobigny, ainsi que Myriam Benoudiba, la candidate du PS aux prochaines élections législatives, et son suppléant, Sélim Ben Abdesslem, se sont interrogés sur l’école et la jeunesse. Parmi les premières mesures envisagées : revenir sur les 5 000 suppressions d’emploi prévues dans l’Éducation nationale et octroyer 25 % de moyens supplémentaires pour les établissements classés en ZEP.

Bus de l’Amitié

Le bus de l’association Amitié judéo-musulmane de France (AJMF) marquera une halte à Bobigny, le mardi 24 avril à 10 h, à la gare routière Pablo-Picasso. L’occasion pour un imam de la Mosquée de Paris et le rabbin de l’Essonne de rencontrer les passants et d’engager des discussions amicales.

École

Catherine Peyge et Abdel Sadi invitent à un débat sur le décrochage scolaire, le vendredi 27 avril à 18 h 30, au salon d’honneur de l’hôtel de ville.

COMMUNAUTÉ SIKHE

Bientôt un vrai temple

Dimanche dernier, c’était la dernière fois que la communauté sikhe célébrait la fête marquant l’avènement de sa religion dans un pavillon (rue de la Ferme) amé-

nagé en lieu de culte. Dès l’année prochaine, les Sikhs de Bobigny espèrent se réunir, à l’occasion du *Baisikhi*, dans les murs d’un tout nouveau temple, mieux adapté à la pra-

tique religieuse. “Actuellement nous sommes trop à l’étroit”, constate Kudrat Singh Menir, un des membres du bureau de l’association du Gurdwara Singh Sabbah, qui gère le temple de Bobigny. Pour lui, le futur lieu de culte “entièrement décoré permettra de mieux pratiquer notre religion”. Officiellement annoncée en ce jour de fête, la construction du nouveau temple commencera en juillet prochain. Pendant la durée des travaux, la municipalité met à disposition de la communauté sikhe un terrain – toujours rue de la Ferme – où seront installés des locaux préfabriqués

pour accueillir un site temporaire. La maire s’est rendue, dimanche, au temple de Bobigny pour signer une convention de mise à disposition provisoire de ce terrain. Chain Singh, également membre du bureau du Gurdwara Singh Sabbah, s’est réjoui de la visite de la délégation municipale. Il a apprécié le discours de Catherine Peyge qui a mis l’accent sur “Bobigny, ville accueillante et respectueuse de toutes les croyances” et évoqué une communauté sikhe “ouverte et accueillante”. Ensuite, et comme chaque *Baisikhi*, les Sikhs ont défilé à travers les rues de Bobigny. **G.T.**



MOBILISATION DEVANT LE TGI

Le midi des libertés

Lundi 23 avril à midi, sur le parvis du tribunal de grande instance, se tiendra un rassemblement pour “la défense des libertés”. Initié par la Ville, la CGT 93, Canal 93 et des associations comme Némésis, le “Midi des libertés” – c’est le nom de la manifestation où se mêleront animations festives et prises de paroles – sera l’occasion d’exprimer un soutien actif à un syndicaliste de la Ville de Drancy poursuivi par son employeur pour diffamation

ainsi qu’aux rappers incriminés dans l’affaire dite de la compil de rap de Bobigny. La diffusion, en septembre 2004, d’un CD de rap produit par Canal 93 et distribué aux collégiens et lycéens de la ville en même temps qu’un “agenda citoyen” avait entraîné une vive polémique. Deux chansons de la *Kompil* sont en effet accusées par le syndicat de police Alliance “d’incitation à la violence”. Il s’agit des chansons *Noir sur blanc*, du rappeur Nanou,

et *Disc-rime-mine-nation*, du groupe Menace verbale. “Il n’a jamais été question de prôner la violence”, avait déclaré à l’époque Bernard Birsinger au cours d’une conférence de presse où il avait évoqué une “manipulation politique”. Après deux reports, le procès est fixé pour lundi prochain. Trois rappers et deux administratifs (l’ancien directeur du SMJ et l’ex-directeur par intérim de Canal 93) seront jugés. Catherine Peyge, maire de Bobigny, assistera au pro-

cès en tant que témoin.

Le même jour, Henri Tamar, secrétaire général du syndicat CGT des employés territoriaux de Drancy, passera devant les juges, poursuivi par son employeur, Jean-Christophe Lagarde, pour diffamation. “On me reproche la diffusion, en août 2005, d’un tract de quatre pages rédigé collectivement, concernant la précarité dans la ville”, raconte le syndicaliste. La CGT dénonce la “criminalisation de l’action syndicale” et appelle à faire du rassemblement du 23 avril un grand moment de mobilisation pour les libertés.

KARIM NASRI